

Qu'est-ce que l'impératif passé (ou passé de l'impératif) ?

- Le subjonctif passé est un temps composé.
- Il est utilisé pour exprimer le mode de l'éventualité, quelque chose d'incertain ou irréel. (Il peut exprimer un doute, une supposition, une indécision, une crainte, un ordre, un souhait...).
- Le subjonctif passé marque l'antériorité d'une action (incertaine ou supposée) par rapport au présent ou au futur.
- Il s'emploie surtout dans des subordonnées introduites par les conjonctions « que » ou « qu' ».

Exemple : *sois allé*

Comment se conjugue le verbe aller à l'impératif passé ?

- Pour conjuguer le verbe « aller » à l'impératif passé
 - on prend le subjonctif présent de l'auxiliaire être,
 - et on ajoute le participe passé du verbe conjugué. Attention aux accords.

Le verbe « aller » :

Sois allé(e)

Soyons allé(e)s

Soyez allé(e)s